

Analyse des événements indésirables associés aux soins via la méthodologie CREX : retour sur 3 ans d'expérience

A.GUIBERT, Structure des Urgences; E.LEGER, Service Qualité
Centre Hospitalier de Bourg-en-Bresse

Introduction

Comité de Retour d'EXpérience (CREX) = méthode d'amélioration de la sécurité des soins, basée sur l'analyse rétrospective des Evénements Indésirables Associés aux Soins (EIAS).

Mise en place d'un CREX dans notre Structure d'Urgence en 2014 après une formation institutionnelle fin 2013. Nous présentons l'évaluation de notre CREX après plus de 3 années de pratique.

Matériel et méthode

- Déclaration des EIAS : informatisée, centralisée par le Service Qualité, renvoyée aux référents des différents périmètres concernés
- Charte relative aux déclarations des EIAS en vigueur dans l'établissement
- Déroulement des réunions standardisé, dans un temps limité :
 - * lecture des EIAS déclarés
 - * sélection d'un EIAS en vue d'une analyse systémique
 - * présentation lors du CREX suivant du rapport d'analyse
 - * sélection et planification d'actions d'amélioration
 - * suivi des actions d'amélioration décidées lors des précédents CREX

Résultats

	2014	2015	2016	2017 (janv-juin)
Nombre de réunions	8	9	10	6
Participants par réunion	10	9	9	9
EIAS présentés	123	125	245	102
EIAS analysés	7	9	10	6
Actions d'améliorations	12	15	19	14

Discussion

- rythme des réunions satisfaisant grâce à une durée limitée et des dates planifiées,
- nombre d'EIAS déclarés = élément clé pour la tenue et la pérennité d'un CREX,
 - => nécessite : - une politique et une culture visant à encourager et faciliter les déclarations,
 - une formation des intervenants à l'analyse systémique,
- communication autour du CREX = valorise les déclarations, majore leur nombre et augmente le niveau de sécurité et de culture du service dans la gestion des EIAS,
- évolution du nombre d'EIAS déclarés = bon indicateur de maturité du système de management de la qualité et de la sécurité des risques liés aux soins.